

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 29 ET 30 NOVEMBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**PROJET DE MISE EN VALEUR GLOBALE DU COMPLEXE
ARCHEOLOGIQUE D'ALERIA**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le site d'Aléria, de par sa dimension historique propre, et surtout son importance à l'échelle méditerranéenne, est aujourd'hui un enjeu de développement, non seulement pour la région où il est implanté, mais aussi pour l'ensemble de la Corse.

En effet, son exploitation est une véritable entreprise de valorisation culturelle et économique participant à initier un développement durable et soutenable pour toute l'île.

Nous avons tout d'abord réfléchi à la logique de conduite du projet, pour choisir une approche multi partenariale ; cette approche démontre, s'il le fallait, l'opportunité offerte par la Collectivité unique, apportant une cohérence à la gestion du site et du musée, et l'importance de placer la CdC en cheffe de file pour la coordination de l'ensemble des acteurs.

A travers le projet Aléria nous voulons ainsi faire la démonstration pratique de la façon dont nous allons désormais porter les projets de territoire, fondés sur la valorisation de notre patrimoine.

Le site d'Aléria occupe une position privilégiée et stratégique qui en fait l'un des fleurons du patrimoine insulaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, avec la création de la Collectivité de Corse, Aléria devient un véritable complexe archéologique. En effet, plusieurs structures sont désormais regroupées au sein de la nouvelle institution :

- Le site archéologique de la ville antique d'Alalia,
- Le site de Terrina,
- Le site de Casabianda (en convention avec l'Etat, Ministère de la Justice),
- Le Musée Jérôme Carcopino,
- Le Centre de Conservation et d'Etudes (CCE),
- La Maison Rossi,
- La Grange Poletti,
- La Maison Morandini,
- Et enfin, le projet en cours, d'acquisition des terres de Santa Laurina.

Il convient désormais de prévoir la réorganisation de l'ensemble du complexe pour en faire une vitrine du patrimoine insulaire. L'évolution institutionnelle ouvre des perspectives très intéressantes et permet d'avoir une vision d'ensemble des problématiques de recherche, de conservation et de mise en valeur du patrimoine.

Avec une forte volonté politique d'ancrer la Corse dans le bassin méditerranéen et de préserver notre patrimoine culturel, la valorisation du site d'Aléria est une priorité de la Collectivité de Corse. Il s'agit de construire un complexe patrimonial autour de la trilogie Musée, CCE et sites archéologiques. Le chantier, prévu sur plusieurs années, doit servir d'exemple sur la dynamique dans le domaine du patrimoine de la nouvelle Collectivité de Corse.

Ce projet de territoire s'appuie sur plusieurs actions menées par la Direction du Patrimoine en collaboration avec plusieurs partenaires. Cette transversalité est nécessaire, entre les différents services de la Direction du patrimoine, mais également et notamment avec la Direction des bâtiments, la Direction des dynamiques territoriales, l'Agence du tourisme de la Corse, l'Office foncier de la Corse, la communauté de communes de l'Oriente et la mairie d'Aléria.

La démarche doit, sur la partie mise en valeur, associer les acteurs locaux (associations, producteurs, commerçants, population) et développer des opérations pédagogiques dans le cadre de partenariats avec l'Education Nationale et d'autres régions de la Tyrrhénienne dans le cadre de projets européens ; de plus nous envisageons de solliciter l'Université et de travailler étroitement avec elle.

L'objectif final est de parvenir à constituer une entité préservée, compréhensible et fonctionnant parfaitement avec les enjeux de développement durable. L'ambition est d'impulser un projet de territoire cohérent à partir de la valorisation des richesses patrimoniales.

Les différentes opérations s'articulent autour des quatre axes suivants :

1. La maîtrise et l'organisation du foncier

Cet aspect du projet global du complexe d'Aleria vise d'abord à constituer une réserve foncière (comprise entre le pénitencier de Casabianda, au sud, l'étang Del Sale et la mer, à l'Est et le Tavignanu, au Nord) de façon à en préserver le caractère en menant une politique d'acquisitions cohérente. Il participe à la protection du patrimoine en renforçant la présence des pouvoirs publics sur un domaine dont la majeure partie est classée zone archéologique, monument historique d'une part et en veillant au bon état sanitaire des vestiges bâtis pour une mise en visite du site dans des conditions optimales d'autre part. La réorganisation fonctionnelle permettra d'offrir de bonnes conditions d'accueil des publics sur le site.

1.1 Acquisition de foncier et mise en place d'une politique de préemption

Maître d'ouvrage et financements : CdC

Objectifs :

- Extension des différentes zones de classements (archéologie / zones humides / site pittoresques / Monument Historique...),
- Surveiller et contrôler le secteur de la nécropole préromaine située à 200 mètres à l'est, ainsi que le site correspondant à la zone d'implantation initiale des Phocéens,
- Renforcer et ancrer la présence des pouvoirs publics sur le domaine de Casabianda en créant une réserve « foncière » archéologique pertinente afin de sauvegarder et préserver le territoire environnant le complexe d'Aleria,

- Acquisitions des Thermes de Santa Laurina (MH)
- Réflexion sur la mise en place d'un processus facilitant l'exercice de la préemption et les procédures de protection.

Les dernières opérations d'archéologie préventive menées à Aleria par l'INRAP ont permis de localiser et d'étudier une partie de la nécropole romaine répartie en bordure Est et Sud de la ville.

Ce sont plusieurs dizaines de tombes qui ont été fouillées sur une parcelle (d'un privé) contiguë à la D50, propriété de la CDC, avec des résultats de premier ordre pour la compréhension des rituels funéraires des populations qui se sont succédé à Aléria.

Tout en ouvrant des perspectives de valorisation sur cette thématique encore peu développée, ces recherches montrent la nécessité de maîtriser le foncier sur ces parcelles afin de préserver les sols archéologiques.

1.2 Réserves du musée et du Centre de Conservation et d'Etude

Le stockage des objets des fouilles et les réserves du musée sont un sujet urgent et prioritaire pour la gestion des collections exceptionnelles d'Aléria.

Une des solutions envisagées et en négociation depuis plusieurs années concerne la location ou l'achat du bâtiment H du pénitencier de Casabianda, situé au sud du site archéologique, à proximité de la nécropole étrusque et qui a servi durant les fouilles des années 1960 de centre de conservation et d'étude pour les archéologues.

Autre solution envisagée, la restauration du bâtiment dit grange Poletti, situé dans le hameau du Fort à proximité du Centre de Conservation et d'Etude. Cette option offre l'avantage d'une réalisation plus rapide avec la maîtrise foncière et la proximité du musée et du CCE, mais présente une surface aménageable plus réduite (environ 400 m² sur deux niveaux).

Maître d'ouvrage et financements : CdC / Etat.

Objectifs :

- Répondre aux objectifs du CCE,
- Création d'un dépôt de fouilles préventives et programmées pour la Haute-Corse,
- Conservation pérenne et étude des objets archéologiques d'Aléria et de Haute-Corse,
- Reprise des fouilles sur le territoire d'Aléria,
- Gestion du dépôt clandestin de Casabianda.

Echéancier :

Caractère : Urgent

Finalisation : Pourparlers en cours avec l'administration pénitentiaire pour la prise à bail ou l'acquisition du bâtiment H (soit 570m²) ou engagement sur la restauration de la grange Poletti. Prévoir une possibilité d'utilisation pour 2022. Le choix de la grange

Poletti apparaît comme la solution la plus raisonnable en coût, surface et dans la logique du fonctionnement de l'ensemble musée/réserves/CCE.

1.3 Le site archéologique antique

Objectifs :

- Poursuivre les travaux de stabilisation et de protection des vestiges archéologiques bâtis - opération en cours déclinée en 2 phases selon leur caractère d'urgence : le quartier de l'amphithéâtre d'abord 2017/2020, puis celui du forum dès 2019/2021 avec notamment ses mosaïques dont l'achèvement est prévu pour 2021,
- Améliorer l'accueil des visiteurs sur le parking et sur le site antique,
- Rédiger un Projet Scientifique et Culturel commun Musée/site,
- Augmenter l'offre de valorisation/compréhension des vestiges sur le site, mais aussi dans le futur accueil de la maison Rossi,
- Enrichir et renouveler les contenus de valorisation grâce notamment à la production du PCR,
- Acquérir du foncier dont les parcelles D359 à 362 bordant le chemin d'accès au site,
 - Sauvegarder par acquisition les thermes romains de Santa Laurina (acquisition en cours),
 - Faire l'acquisition de terrains situés entre Casabianda et les propriétés CdC, pour maîtriser les sols archéologiques et créer une continuité fonctionnelle entre le hameau du fort et l'ancien pénitencier.

Coûts :

En cours : La stabilisation, protection et restauration du quartier amphithéâtre
Environ 1 M €

A engager : signalétique, parcours de visite du site et mobilier de confort
Estimation 300 000,00 €

1.4 Aménagement de la « maison Morandini »

En 2012, dans le cadre de sa politique d'acquisition pour la protection du patrimoine archéologique en lien avec le site d'Aléria l'ex. CTC avait acquis la parcelle lotie, dite Morandini, de 1 500 m² de sols archéologiques attenants au site antique ; la maison devant notamment accueillir l'administration et le pôle technique du site (opération en cours PC délivré). Les travaux sont prévus pour 2019.

Coût : 500 000 € (TTC)

2. La recherche

Ce deuxième volet permettra de faire le point sur l'état des connaissances. En effet, il s'agira d'insuffler une dynamique de recherche sur la zone d'Aléria avec un programme global nouvellement créé (PCR « Aléria et ses territoires ») et ce avec différents partenaires scientifiques (universités, CNRS, instituts, laboratoires de recherche et de conservation). Cela favorisera la création d'un réseau liant scientifiquement, historiquement et archéologiquement Aléria, à d'autres villes de l'espace méditerranéen. A terme, nous disposerons d'une meilleure compréhension de l'existant qui permettra d'alimenter une valorisation évolutive.

2.1 Le Programme Collectif de Recherches (PCR)

Le Programme Collectif de Recherche intitulé « Aléria et ses territoires », s'organise sur trois années avec un début d'opération depuis le mois de mai 2018.

Le PCR se fonde sur 4 axes :

- Le territoire/les territoires : les recherches porteront sur la position stratégique d'interface de la ville, le rayonnement d'Aléria sur les alentours, l'agriculture et l'existence d'une économie locale. Le pluriel illustre ici une réalité géographique plurielle,
- La cité : Les précédentes fouilles ont permis de trouver des éléments de l'existence d'une occupation préromaine de la ville. Les recherches s'appuieront sur celles déjà menées mais s'orienteront également vers de nouveaux axes de réflexion qui porteront sur tous les aspects de la vie quotidienne à Aleria,
- Les nécropoles : il s'agira d'effectuer sur les objets un inventaire, un constat d'état, d'établir une documentation et de réexaminer les inscriptions étrusques, grecques et latines des nécropoles,
- La valorisation et la formation de futurs archéologues et médiateurs.

Il est nécessaire de diffuser et rendre accessible ces recherches au plus grand nombre, par le musée prioritairement mais également par différentes opérations d'itinérances notamment en direction du jeune public.

Objectifs :

Cette première étape, nécessaire et importante, permettra de faire le point sur l'état des connaissances, promouvoir la recherche scientifique et ainsi dynamiser le Centre de Conservation et d'Etude (CCE), pour créer un réseau liant scientifiquement, historiquement et archéologiquement plusieurs villes de l'espace tyrrhénéen et plus largement méditerranéen. Les chercheurs mobilisés sur ce programme de recherche pourront également participer au conseil scientifique et au Projet Scientifique et Culturel (PSC) pour aider à la définition des contenus présentés dans le musée et sur le site et ainsi nourrir un secteur médiation, en charge de la mise en valeur de l'ensemble archéologique.

Il s'agira ainsi :

- De disposer de données plus exhaustives sur l'ensemble des éléments du complexe (nécropoles, cité grecque, étrusque et romaine, etc.),
- De résorber le passif d'Aléria en termes de publications scientifiques,
- D'éviter la dispersion des recherches,
- De s'inscrire dans le prolongement des opérations de recollement, d'inventaire et d'informations contextuelles et documentaires,
- De favoriser le transfert à la Collectivité des collections appartenant à l'Etat,
- De mieux valoriser ce patrimoine en préparant la mise en place d'un nouveau parcours permanent,
- De contribuer à la formation des différents corps de métiers intervenant sur le complexe.

Coûts prévisionnels :

2018 : 40 000 € (50 % CdC, 50 % DRAC)
2019 : 60 000 € (50 % CdC, 50 % DRAC)
2020 : 60 000 € (50 % CdC, 50 % DRAC)

2.2 Reprise des opérations archéologiques et des recherches d'Inventaire

Financements : CdC / Etat

Objectifs :

- Mener des recherches indépendantes et complémentaires du PCR, davantage en lien avec la conservation d'ensembles architecturaux menacés,
- Relancer les fouilles archéologiques pré et protohistoriques et antiques dans le secteur d'Aléria,
- Engager une opération d'inventaire du patrimoine sur le territoire afin de recenser tous les éléments intéressants concernant l'architecture, le mobilier et le patrimoine culturel immatériel.

Note : La reprise de travaux de fouilles n'est envisageable que si les structures de conservation pérenne et de stockage, d'étude et de mise en valeur des objets archéologiques sont en place et opérationnelles.

3. La conservation

Le troisième point du projet global Aléria a trait à la conservation. Qu'elle soit préventive, curative ou qu'elle suppose la restauration d'objets, son enjeu principal est de préserver la pérennité des collections archéologiques exceptionnelles d'Aléria. Par ricochet, les actions de conservation permettront de disposer d'une réserve d'œuvres lisibles pour les scientifiques et exploitables dans le cadre d'une muséographie permanente ou temporaire.

3.1 Le chantier des collections

Initié en décembre 2017 par un prestataire qualifié, le travail de recollement devrait s'achever pour la phase technique en juin 2018 et pour le rendu final en septembre 2018.

Objectifs :

- Disposer d'un inventaire précis des objets (état sanitaire, photos),
- Disposer de recommandations précises sur la priorisation des restaurations à envisager,
- Optimiser les missions de conservation, d'étude et de mise en valeur des objets,
- Envisager le renouvellement de la présentation permanente et la mise en œuvre d'expositions temporaires.

Coûts prévisionnels :

114.000 € (50 % CdC, 50 % DRAC)
Pour 2018 et 2019

3.2 Conservation et restauration des collections

Il s'agit de mettre en place un programme pluriannuel de conservation et de restauration des collections. La priorisation sera faite en fonction des conclusions et de l'état sanitaire des objets porté au rapport final du chantier des collections.

Maître d'ouvrage et financements : CdC / Etat (DRAC de Corse).

Objectifs :

- Assurer une conservation pérenne des collections archéologiques (collection Musée et objets de fouilles),
- Mettre en valeur et offrir une meilleure lisibilité et compréhension des objets.

Coûts prévisionnels :

50 000 € / an

Echéancier : 2018 / 2020.

Caractère : urgent.

4. La mise en valeur

Le programme de valorisation du site d'Aléria s'inscrit dans une volonté d'innovation et de modernité, avec notamment de futures visites en réalité virtuelle et des ateliers pédagogiques. Il s'agit bien, à partir des résultats de la recherche scientifique, d'une valorisation de notre patrimoine orientée vers la jeunesse avec des activités dédiées au jeune public et une collaboration avec l'université de Corte.

Il vise une appropriation/réappropriation : par les générations actuelles et futures. La revalorisation du site permettra la (re)découverte par le jeune public à la fois d'Aléria et de l'histoire de la Corse. De plus, le public scolaire sera un vecteur de rayonnement auprès d'un public plus large pour entraîner ainsi des visites familiales.

La valorisation du site fondée sur la recherche scientifique doit permettre, notamment par le biais du PCR, la formation de futurs chercheurs (scientifiques, historiens ...) corses.

Enfin, l'opération de mise en valeur d'Aléria sera un facteur d'attractivité pour le territoire et plus largement pour la Corse. Grâce à une connaissance plus vaste de l'histoire et aux actions de développement des structures, cette opération pourrait être également un facteur de développement touristique, un tourisme culturel et potentiellement plus durable. La revalorisation d'Aléria sera également une plus-value culturelle pour l'île et hors de Corse grâce à son rayonnement.

4.1 Réhabilitation du musée Jérôme Carcopino et de la Maison Rossi, Hameau du Fort

La mise en valeur des structures existantes s'articule autour :

- de la réhabilitation du musée Jérôme Carcopino,

- des travaux de réhabilitation de la maison Rossi dans le but d'en faire un espace de médiation,
- d'aménagements des extérieurs et de l'accès à ces différents espaces ouverts au public.

Le réaménagement du musée prévoit dans un premier temps l'ouverture au public du RDC (réalisé depuis juin dernier). Il est envisagé, conformément au label « Musée de France », de produire un PSC pour 2019 qui proposera une nouvelle muséographie et une mise aux normes en termes de sûreté et sécurité.

La réhabilitation de la maison Rossi est une composante essentielle de la réorganisation fonctionnelle et de la mise en valeur du complexe archéologique d'Aléria et plus particulièrement du musée. L'intérêt de cet aménagement est d'offrir de bonnes conditions d'accueil des publics, un espace d'exposition temporaire et développer des ateliers jeune public. Il s'agit également de créer, avec une boutique, une porte d'entrée patrimoniale sur ce territoire, et plus largement, de proposer une vitrine des productions locales dites « identitaires » mettant en lien l'histoire avec les dynamiques économiques et sociales actuelles (production de vin, de poterie, etc.).

Objectifs :

- Accueillir les publics dans de bonnes conditions, créer une véritable porte d'entrée du complexe archéologique (billetterie, salle d'exposition temporaire, ateliers pédagogiques, espace de médiation ...),
- Assurer une meilleure sécurité des publics et une sûreté des œuvres renforcée,
- Présenter des expositions temporaires,
- Installer la médiation culturelle,
- Elargir l'offre touristique en lien avec l'office des touristes et inciter à élargir la visite à d'autres sites,
- Disposer d'un espace boutique.

Maître d'ouvrage : CdC

Coûts : 925 235 €

Financements : CdC 50 % / FEDER 50 %

Echéancier :

Caractère = Urgent.

Maître d'œuvre choisi et dossier de permis de construire instruit.

4.2 Le festival Aléria Antica

Le festival Aléria Antica a été inauguré le 6 juin 2018 avec un programme riche en activités et en expositions proposées, et s'est tenu jusqu'aux Journées européennes du Patrimoine en septembre. Il est articulé autour de spectacles vivants, de projections de films, de conférences, d'ateliers jeune public et d'expositions.

Caractérisé par un thème spécifique chaque année, le festival Aléria Antica doit devenir un moment fort de l'activité sur le site.

Le thème choisi pour l'année d'inauguration était la mythologie. Deux journées d'ouverture ont été dédiées aux scolaires avec des ateliers modelage réalisés par le

sculpteur Christophe Charbonnel et un spectacle de théâtre sur la mythologie grecque a été proposé par Les Mythos (tout public). D'autres ateliers (fabrication de lampe à huile, cuisine antique) ont eu lieu tout au long du festival.

Deux expositions sont présentées : « Alalia, un oppidum corse au cœur des échanges de la Méditerranée antique » créée par l'INEACEM (coût : 12 000 € financés par des subventions accordées par la CdC) et « Mythologies » réalisée en interne par la Direction du Patrimoine, réunissant quatre artistes contemporains.

Coût du festival : 70 000 €

4.3 Mon Petit Quotidien

Un partenariat avec les Editions spéciales Playbac a abouti à la publication d'un numéro du journal *Mon Petit Quotidien* consacré au site antique d'Aléria, accompagné d'un dossier pédagogique de 23 pages pour les classes de CM1. Deux versions du dispositif ont été réalisées (en français et en langue corse) et sont diffusées largement dans les écoles primaires. Le dispositif est également accessible en ligne sur le site du Patrimoine.

Coût : 30 528,40 €

4.4 Exposition didactique

Dans le cadre de la convention de partenariat culturel liant la Collectivité de Corse à l'association INEACEM, une exposition didactique itinérante a été mise en place. Adaptable à différents lieux, elle sera présentée dans différentes régions de Corse et possiblement hors de Corse. Constituée de maquettes et de reconstitutions selon l'ordre chronologique du mobilier archéologique de l'époque archaïque ainsi que de photographies du mobilier archéologique de la nécropole d'Aléria, cette exposition sera accompagnée d'ateliers pédagogiques et de visites commentées (dès le printemps 2018 et tout au long du 1^{er} semestre, année scolaire 2018/2019) dédiés particulièrement aux élèves du primaire et du secondaire.

4.5 Création d'une visite virtuelle en 3D de la ville antique d'Aléria

Il s'agit de créer un site internet et des bornes interactives dans le musée Jérôme Carcopino situé à l'entrée du site archéologique d'Aléria.

Cette visite virtuelle sera déclinée sous plusieurs formes :

- Des restitutions panoramiques figées par réalité augmentée grâce à des tablettes numériques que le visiteur emporte sur le site où il pourra, à partir d'un nombre de stations à déterminer, avoir une idée précise de la ville antique en la superposant avec le paysage actuel. L'adaptation de cette visite virtuelle en applications pour smartphones est à envisager,
- Des restitutions dynamiques via les bornes interactives installées dans la future salle d'accueil du musée qui permettent, notamment aux personnes à mobilité réduite, de visiter virtuellement la ville en alternant entre l'état actuel et la reconstruction 3D,
- Une application à redimensionner pour intégration au projet à la section Patrimoine du site Internet de la Collectivité de Corse.

Objectif : permettre aux publics la visualisation de la ville d'Aléria et de ses paysages tels qu'ils ont pu l'être durant l'Antiquité. La restitution 3D pourra être déclinée selon ces trois applications.

Coût avec un financement possible par le mécénat : 100 000 € HT

4.5 Programmation d'expositions temporaires 2019/2020

- Aléria Vetullonia

Dans le cadre du PCR évoqué plus haut, l'exposition « Vetulonia/Aléria » aura pour objectif de faire découvrir à un large public des objets ayant réuni autrefois les deux rives de la Méditerranée tyrrhénienne, corse et étrusque. L'exposition sera présentée à Aléria puis à Vetulonia. Le thème de l'exposition sera « Avant et après Aléria / Prima e dopo Aléria », un thème qui joue avec le nom latin de la ville.

- La vie quotidienne à Aléria au temps des Romains

Dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle muséographie et en lien avec la préparation du Projet Scientifique et Culturel (PSC) du complexe archéologique d'Aléria, il est intéressant de développer des thématiques qui permettent d'étudier et de montrer d'autres collections dans le cadre d'expositions temporaires. En proposant une nouvelle lecture de la cité romaine, ce sujet est destiné à mieux relier les vestiges du site au matériel archéologique exposé au musée.

5. Les partenariats

Un partenariat avec la Communauté de Communes de l'Oriente et la Commune d'Aléria est destiné à envisager le développement du site avec une étude de réaménagement du hameau du Fort d'Aléria (circulation des véhicules, gestion de flux, aménagements paysagers, mobilier urbain...). A cet effet un COPIL sera mis en place afin de développer ce projet.

En conclusion, l'approche menée sur Aléria inaugure une ère nouvelle pour le patrimoine de ce territoire et plus largement un modèle pour un travail en transversalité au sein de la Direction du Patrimoine. Ici, l'histoire d'un lieu est liée à sa mixité culturelle et regardée non à la loupe mais avec du recul, dans un contexte plus large. De plus, elle est en lien avec une vision nouvelle de la valorisation du patrimoine, orientée vers la recherche scientifique, la réhabilitation, l'innovation et la mise en réseau (en témoignent les projets des sentiers des tours littorales ou de la Strada Paolina dont les études ont déjà été lancées et les premiers résultats en phase de finalisation). Par des projets concrets qui valoriseront l'ensemble du territoire, il est question d'offrir aux générations actuelles et futures une meilleure connaissance de notre culture.

Il est vous est proposé d'adopter le cadre de politique générale pour le complexe archéologique d'Aléria et d'autoriser, sous réserve du vote des autorisations budgétaires, le Conseil Exécutif de Corse à le mettre en œuvre.

Cette autorisation ne concerne pas certaines opérations, notamment les acquisitions foncières, qui devront faire l'objet d'autorisations spécifiques par

l'Assemblée de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.